

» La banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau

Plus de 28 milliards de m³ d'eau sont prélevés chaque année en France pour répondre aux besoins des activités humaines : derrière ce chiffre existent des réalités très contrastées selon les types de ressources – eaux souterraines, eaux de surface – et les usages – énergie, irrigation, eau potable, industrie – ... Comment suivre la réalité des prélèvements, évaluer les pressions sur les ressources ou partager les informations, sans disposer d'un système d'information fiable et cohérent ? C'est précisément la vocation de la banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE).



P

our accomplir leurs missions, les différents acteurs concernés par les prélèvements en eau ont été amenés à développer leurs propres outils :

- l'application CASCADE est utilisée par les directions départementales des territoires (DDT) pour suivre l'instruction administrative des dossiers d'autorisation et de déclaration de prélèvements en eau, et en assurer le contrôle ;
- l'outil GIDAF sert aux directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) pour la surveillance des installations classées pour la protection de l'environnement (régime ICPE) ;
- enfin, les agences de l'eau disposent de leur système d'information destiné à percevoir la redevance « prélèvement sur la ressource en eau ».

Face à cette disparité des outils et des sources de données, la direction de l'eau et de la biodiversité (DEB) du ministère chargé de l'environnement a confié à l'Onema la mise en œuvre d'une banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau pour favoriser le partage des données « prélèvements » pour la métropole et l'outre-mer. Ce projet est l'une des priorités du système d'information sur l'eau (SIE).

Fédérer pour mieux maîtriser les pressions

La BNPE répond à différents enjeux :

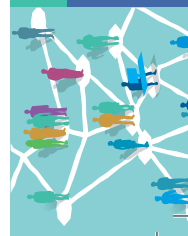
- déterminer de façon fiable et précise la réalité des prélèvements, à savoir le volume prélevé pour un interlocuteur donné, en un point donné, sur une période donnée ;
- améliorer la connaissance des ressources en eau, des usages et des pressions exercées sur les eaux souterraines, les eaux de surface continentales et les eaux littorales ;
- assurer un partage de ces données par les acteurs concernés ;
- diffuser les données sur l'environnement auprès du public ;
- évaluer les politiques publiques de l'eau et faciliter le rapportage auprès de la Commission européenne au titre de la directive cadre sur l'eau (DCE).

Les informations consolidées par la BNPE identifient les préleveurs, caractérisent les ressources en eau, les usages de l'eau, les périodes de prélèvements et enfin les volumes directement prélevés sur les ressources. Ces données sont déclinées selon les catégories d'usage suivantes : irrigation, agriculture-élevage, industrie, alimentation en eau potable, usages domestiques, énergie, loisirs, embouteillage, thermalisme et thalassothérapie, défense contre les incendies, dépollution, réalimentation d'une ressource en eau, canaux et entretien de voiries.

Mettre à disposition les données de la BNPE

Les données de la BNPE sont consultables et téléchargeables via le web à l'adresse suivante : www.bnpe.eaufrance.fr. Ce site s'adresse en priorité à un public averti. Il propose de consulter les données élémentaires sur les prélèvements, ainsi que des fiches de synthèse avec des cartes.

Un portail dédié aux producteurs de données a été également développé, accessible uniquement après authentification. Espace de travail collaboratif, il permet aussi d'accéder à des documents de référence, et à des outils de requête multicritère (usage, localisation, interlocuteurs...).





Daniel Berthault,

Chef du bureau des eaux souterraines et de la ressource en eau
Ministère en charge de l'environnement, Direction de l'eau et de la biodiversité

Pour conduire la politique de l'eau, il nous incombe de suivre les pressions qui s'exercent sur la ressource en eau. Certes, nous disposons d'informations sur les prélèvements, mais celles-ci sont tronquées et peu homogènes : les agences de l'eau et les services de police de l'eau ne suivent les prélèvements qu'à partir d'un certain seuil, seuil différent selon que la finalité soit les redevances ou les autorisations de prélèvement. Or, leurs travaux respectifs ne peuvent s'opérer sans partage des données avec les autres acteurs de l'eau. Nous avons donc impulsé le projet de la BNPE dans le cadre du SIE, dans une optique fédératrice. Notre objectif : recueillir des données homogènes et faire en sorte que les services puissent partager les informations à partir de données communes bancarisées en un seul endroit. La notion de partage est clé, chacun devant pouvoir mettre à disposition des autres ses données et récupérer en retour des données complémentaires. À terme, la BNPE contribuera certainement à la démarche de simplification administrative du « dites-le nous une seule fois » en permettant aux préleveurs de faire une déclaration unique.

Le projet s'est avéré complexe en raison même de son caractère fédérateur : il n'est pas simple de viser une information exhaustive des prélèvements sur toutes les ressources et pour tous les usages, de définir des concepts partagés, de standardiser les données, de développer des outils compatibles et des modules d'échanges. Mais la BNPE est en très bonne voie...

daniel.berthault@developpement-durable.gouv.fr

Un système d'information intégré et partenarial

Pour collecter, gérer et diffuser les données « prélèvements », la BNPE est composée de plusieurs briques complémentaires :

- une infrastructure informatique assurant le stockage et la pérennité des informations collectées ;
- des mécanismes d'échange avec les systèmes d'information partenaires pour alimenter la banque en données (notamment via des « services web ») ;

- une diffusion web des données ;
- un outil de saisie (OASIS) à destination des services de police de l'eau des DDT pour l'instruction des dossiers techniques des installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) soumis à autorisation.

Assurant le pilotage stratégique du projet, la DEB a confié la maîtrise d'ouvrage du projet à l'Onema. La conduite opérationnelle intègre le concours de multiples acteurs – le ministère chargé de l'agriculture, la Direction générale de la prévention des risques



Claude Chochoy,
Chef du bureau police de l'eau, DDT de Tarn-et-Garonne, service eau et biodiversité



Dans le cadre de mes missions, j'ai fait le constat d'un manque d'outils et d'homogénéité entre les DDT en ce qui concerne la gestion des prélèvements en eau. Le premier outil fédérateur a été CASCADE, l'application dédiée au suivi administratif des autorisations et déclarations de prélèvements. Mais l'outil touche rapidement ses limites du fait de l'absence de données techniques.

Dans le Tarn-et-Garonne, le suivi des demandes liées à l'irrigation nécessite de disposer de nombreuses données : nous devons pouvoir décrire la réalité de l'expression des besoins en prélèvements et ensuite transcrire ce qui a été réellement prélevé par entité de référence. Cela demande de formaliser au niveau national les modalités de gestion des données, standardiser la terminologie et se donner les moyens d'aider à l'instruction des dossiers, autant d'objectifs portés par la BNPE et OASIS.

Le développement d'OASIS me paraît essentiel pour alimenter la banque de données et instruire les dossiers en disposant des référentiels (ouvrages et points de prélèvement) et des volumes de prélèvement. Notre souhait est qu'OASIS soit opérationnel courant 2015, d'où la finalisation du chargement des données dans OASIS pour fin 2014. Le calendrier est très contraint...

claude.chochon@tarn-et-garonne.gouv.fr

(DGPR), les agences de l'eau, des DREALs, des services de police de l'eau (DDT32, DDT65 et DDT82), le service d'administration nationale des données et des référentiels sur l'eau (Sandre), le service géologique national (BRGM) et le CERI – réunis au sein d'un groupe projet. Le co-pilotage technique de ce groupe est assuré par l'agence de l'eau Adour-Garonne et l'Onema.

Le BRGM, quant à lui, est chargé du développement des outils informatiques nécessaires au projet ; il coordonne et réalise également l'initialisation des référentiels de la banque et la collecte des volumes prélevés.

Le développement et l'hébergement de l'application OASIS ont été confiés au centre d'études et de réalisations informatiques (CERI).



Michel Bramard - Onema

Standardiser pour échanger

Sans langage commun, comment consolider des données provenant de différentes sources, à partir de dispositifs spécifiques ?

Une évidence s'est imposée : il fallait définir des référentiels nationaux pérennes et partagés sur les ouvrages et les points de prélèvement déclarés et les préleveurs. Le groupe projet a dû mettre à jour le dictionnaire de données « prélèvements » avec le Sandre, pour que le référentiel des ouvrages et des points de prélèvement soient également adaptés à la BNPE. Concernant les préleveurs, il a fallu aller plus loin en créant un dictionnaire de données du SIE relatif aux « interlocuteurs », là encore avec l'appui du Sandre. Après une période de tests et d'ajustements, puis d'initialisation, l'objectif était d'aboutir à des référentiels qui puissent être enrichis progressivement à partir des systèmes d'information de chaque partenaire, en minimisant au maximum les efforts de reprise de données. Cet objectif est aujourd'hui atteint.



Frédéric Lapuyade,
Hydrogéologue, chef de projet
Syndicat mixte d'études et de gestion
de la ressource en eau du département
de la Gironde (SMEGREG)

En Gironde, la Commission locale de l'eau a élaboré un plan d'action destiné à mieux gérer la ressource en eau dans le cadre du SAGE « Nappes profondes ». Celui-ci fixe des maximums de prélèvements, avec des volumes différents selon les nappes et les zones concernées. Le suivi de cette gestion nous amène donc à rechercher des données fiables. Or, actuellement, la collecte des données sur les prélèvements mobilise beaucoup d'énergie, pour finalement obtenir des résultats ne reflétant que partiellement la réalité. C'est pourquoi le SMEGREG s'est proposé comme pilote dans le déploiement de la BNPE et participe aux groupes de travail.

Le fait d'homogénéiser les sources de données sur les prélèvements nous permettra de gagner en efficacité, fiabilité et exhaustivité. Pour nous, le partage des informations entre acteurs de l'eau signifie que nous pourrions mener des analyses de tendance et des bilans à l'échelle des nappes pour vérifier que le plan d'actions est correctement mis en œuvre. En toute logique, le projet BNPE doit se traduire par une réduction des coûts de collecte des données, ce qui est fort appréciable pour les collectivités.

frederic.lapuyade@smegreg.org

Un projet de longue haleine

Initié en 2010, le projet s'est construit progressivement. Une phase de cadrage a permis de définir les attendues des différents acteurs pour spécifier un périmètre qui réponde à leurs besoins opérationnels.

Rapidement, le travail sur le langage et les référentiels communs (ouvrages, points de prélèvements et préleveurs) a été mené avec le Sandre. Le groupe projet a ainsi largement contribué à l'enrichissement des travaux de standardisation du Sandre sur la thématique « prélèvements quantitatifs en eau ». Dès 2011, cinq départements pilotes ont testé l'initialisation des référentiels. À l'issue des tests, à partir de 2012, la construction d'un référentiel des « interlocuteurs du système d'information sur l'eau (SIE) » qui intègre « les préleveurs » est devenue prioritaire.

Au-delà des questions techniques de collecte et de diffusion des données, les ambitions fédératrices du projet ont progressivement soulevé d'autres questions, y compris juridiques. Par exemple, la loi de finances rectificative 2013 a permis de créer un cadre juridique indispensable au partage des données entre organismes collecteurs.

En 2014, l'enjeu a été de mener à bien l'alimentation et la consolidation des données « prélèvement », avec pour objectif leur diffusion début 2015. Celui de 2015 sera de mettre en œuvre l'alimentation dynamique de la banque à partir des outils qui lui sont raccordés : les outils des agences de l'eau, puis OASIS et enfin plus tard, d'autres outils tels que GIDAF.



Yannick Prebay,

Directeur du Département des Données,
des Redevances et des Relations Internationales
Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse

Les agences de l'eau ont 50 ans. Cela fait 50 ans que nous bancarisons des données pour des collectivités, agriculteurs, industriels, gestionnaires des canaux... Sur les seuls bassins Rhône-Méditerranée et Corse, nous suivons plus de 10 000 préleveurs, sans pour autant avoir une vision exhaustive. Le fait de disposer de la BNPE, une banque nationale partagée avec les autres producteurs de données, doit donc nous apporter une connaissance plus complète.

Autre enjeu, la gestion de la ressource en eau : 40 % de notre territoire fait face à une pénurie d'eau, et la demande en eau va continuer à augmenter. La BNPE va nous permettre d'améliorer nos diagnostics territoriaux pour réaliser des économies d'eau là où c'est le plus pertinent. Enfin, le fait de pouvoir mieux identifier l'ensemble des redevables jouera immanquablement en faveur d'une plus grande justice fiscale.

Toutes ces raisons font que nous sommes moteurs dans le projet : nous nous sommes fortement impliqués dans l'effort de standardisation et contribuons aux groupes de réflexion. Nous avons transmis 10 ans de données (2003-2012) issues des redevances en vue d'un démarrage de la BNPE en 2015. C'est dire si nous vivons ce projet comme une véritable opportunité.

yannick.prebay@eurmc.fr

» www.bnpe.eaufrance.fr

» www.eaufrance.fr
twitter.com/Eaufrance
facebook.com/Eaufrance

» **DOSSIER RES'EAU INFOS N°2 – Janvier 2015 –**
Supplément à la lettre Res'Eau infos des acteurs du SIE

Directrice de la publication : Elisabeth Dupont Kerlan (Onema)
Responsable de la rédaction : René Lalement (Onema)
Rédactrice en chef : Céline Piquier (Onema)
Rédaction : Markedia, Onema (Céline Piquier, Céline Nowak, Janik Michon et Julie Chataignier) - **Conception :** Partenaires d'Avenir
Mise en page : www.kazoar.fr - **Impression :** IME by Estimprim



eaufrance
Service public d'information sur l'eau